

18-2.08

Mon cher Humbert,

Je suis bien décidé avec tous mes collaborateurs à la rédaction de périodique et des brochures à reprendre notre complète indépendance au point de vue administratif et financier, sous le contrôle d'un comité régulièrement élu par des membres réguliers de notre Ligue. La séparation complète d'avec vous est devenue indispensable pour une foule de motifs dont l'énumération et la discussion probable ne ferait que nous aggraver, nous irritier inutilement. Pour le bien de notre propagande, pour notre tranquillité d'esprit de vous et de nous, pour votre intérêt matériel je vous prie d'accepter cette séparation à l'amiable et en camarades qui s'estiment, comme vous l'avez fait après l'assemblée du 19 X^{br}; et maintenant encore, je vous en laisse prendre l'initiative: Donnez moi dans la forme que vous voudrez, non offensive, bien entendu, votre démission d'administrateur gérant; préparez vous vous

2

rendre, sans délai argent, ^{tous} documents matériels grand et petit etc. ^{appartenant à la ligue} Votre démission volontaire ~~paraitra~~ (pour vous conformer à la décision de l'assemblée, paraitra en tête du prochain N^o, avec commentaires de ma part qui ne pourront que vous être agréables et utiles. Je négligeroi tous les ^{petits} dissentiments de détail, monnaie de devenir des grosses querelles, ~~mais~~ qui n'ont agacé depuis 3 ou 4 ans, que je désire avoir une association régulière, et ne parlerai que notre loyale et fraternelle entente sur les points essentiels. Vous resterez libre non seulement de faire toute la propagande littéraire et commerciale personnelle que vous voudrez, et vous vous ferez ^{encore} grand plaisir, comme tous les autres ~~l'opinion~~ en continuant à vous associer à notre travail théorique; nous entretiendrons avec vous, et avec les autres praticiens, les bonnes relations anciennes, mais sans plus du tout ^{vous} être ou paraitre vous être subordonnés. Je ne voudrais pas à cette lettre

3

cordiale ~~et~~ sincère ajouter rien qui
 puisse ressembler à une menace; mais
 laissez-moi vous dire que si notre malheur
 nous entraînant à une querelle devant
 un tribunal, aucun quel qu'il soit, ne
 mettrait jamais le préjugé de désintérêt
 que j'ai toujours été, le septuagénaire
 qui a lutté près de 50 ans, sous la
 dépendance d'un homme de 37 qui a
 forcément dû un certain temps faire
concoquer ses intérêts et ses convictions.

Cette chose ne mérite au cas reproche selon
moi, quand elle est consentie par tous et
non imposée par le bénéficiaire, mais vous
 serait surtout en défaveur pour tout
 autre, surtout en cas de résistance.

Une lutte hostile ferait du tort à
 tous, du bien à personne, ferait de vaines
 soucis à Gabriel et à moi, tous deux
 très-souffrants en ce moment, ayant
 besoin de calme cérébral et physique, et
 à vous du souci également, mais aussi
 un grand ~~mal~~ dommage matériel.

4

Adieu,
 Faites tout sans ~~ambiguïté~~ à cette
 transformation qui ne vous nuira
 en aucune manière, nous en avons
 toute la conviction qui renforcera nos
 deux actions parallèles, et leur donnera
 dans la liberté réciproque la force
 et la sécurité désirables. Épargnez à
 nous et à vous la ~~malédiction~~ d'un
^{méchante} lute qui certainement serait nuisible
 aux deux parties, mais qui aurait bien
 des chances de vous être nuisible.

Recevez, cher camarade, avec
 mes souhaits de bonne entente
 complète dans le cas présent, l'assurance
 de ma parfaite cordialité

Roblin

Président fondateur de la Ligue RTH
 1896.